

REPUBLIQUE FRANCAISE

METROPOLE DU GRAND PARIS

**SEANCE DU BUREAU DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS
DU LUNDI 13 NOVEMBRE 2017**

**BM2017/13/11/01 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS
D'INVESTISSEMENT METROPOLITAIN.**

DATE DE LA CONVOCATION : 7 NOVEMBRE 2017
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 25
PRESIDENT DE SEANCE : Patrick OLLIER, Président
SECRETAIRE DE SEANCE : Carine PETIT

ETAIENT PRESENTS : Patrick OLLIER, Anne HIDALGO, André SANTINI, Patrick BRAOUEZEC, Daniel GUIRAUD, Daniel BREUILLER, Michel LEPRETRE, Georges SIFFREDI, Éric CESARI, Manuel AESCHLIMANN, Laurent RIVOIRE, Sylvain BERRIOS, Daniel-Georges COURTOIS, Danièle PREMEL, Xavier LEMOINE, Patrice LECLERC, William DELANNOY, Carine PETIT, Denis BADRE Valérie MAYER-BLIMONT, Richard DELL'AGNOLA, Christian DUPUY.

ETAIENT ABSENTS : Gilles CARREZ, Olivier KLEIN, Frédérique CALANDRA.

La métropole du Grand Paris a souhaité apporter un soutien aux communes et territoires, en créant en 2016 un fonds d'investissement métropolitain (FIM) permettant de concourir au financement d'investissements relevant des compétences de la Métropole.

420 dossiers complets ont été réceptionnés et instruits depuis la première session de cette année. A l'issue de la seconde session du FIM en juillet, 149 dossiers ont été financés pour un montant total de 25,8 M€, soit 73% de l'épargne brute du budget primitif.

Le report de l'excédent de l'exercice 2016 permet d'assurer une troisième session du Fonds d'Investissement Métropolitain pour l'année. 117 dossiers ont été déposés pour cette session. Les dossiers relatifs à la transition énergétique ont été transmis à l'ADEME pour analyse technique. Cet avis n'a pas été transmis au Comité d'examen des projets avant sa réunion du 7 novembre 2017. En conséquence, les projets relatifs à la rénovation thermique sont ajournés jusqu'à réception dudit avis.

Le Comité d'examen, réuni le 7 novembre dernier, a émis un avis favorable assorti d'une proposition de subvention pour 35 projets. Une convention d'attribution de subvention d'investissement sera adossée à la présente délibération pour chaque projet.

Il vous est demandé de bien vouloir en délibérer.

LE BUREAU DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

VU le Code Général des Collectivités territoriales, notamment l'article L5219-1,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

VU le décret n° 2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre fixant le siège et désignant le comptable public de la métropole du Grand Paris,

VU les délibérations CM2016/09/21 portant création du fonds d'investissement métropolitain, et CM2016/11/24 portant adoption du règlement intérieur,

VU l'avis du comité d'examen des projets au titre du fonds d'investissement métropolitain du 7 novembre 2017,

CONSIDERANT que le Conseil métropolitain a délégué au Bureau de la métropole du Grand Paris, collégalement et pour la durée de son mandat, les décisions d'octroi de financement au titre du FIM,

CONSIDERANT que les communes et établissements publics territoriaux ont sollicité l'attribution d'une subvention au titre du fonds d'investissement métropolitain pour des projets qui s'inscrivent dans les compétences et priorités affichées par la Métropole,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE l'octroi de subventions en investissement d'un montant total de 5 119 433 euros hors taxes pour les projets et personnes publiques suivants :

Protection de l'environnement et GEMAPI

Localisation	Personne publique à financer	Objet	Subvention
Ablon sur Seine	Ablon sur Seine	Acquisition 2 véhicules électriques / hybrides	5 925 €
Antony	Antony	Achat de 6 véhicules propres et de 2 bornes de recharge	28 717 €
Asnières sur Seine	Asnières sur Seine	Achat de 2 véhicules propres	11 601 €
Aubervilliers	Aubervilliers	Travaux d'économie d'énergie	8 100 €
Aulnay-sous-Bois	EPT Paris Terres d'Envol	Création de 2 bassins de rétention des eaux de pluie	500 000 €
Bagnolet	Bagnolet	Acquisition de véhicules propres	21 115 €

Localisation	Personne publique à financer	Objet	Subvention
Clamart	Clamart	Achat de véhicules électriques	44 816 €
Clichy-sous-Bois	Clichy-sous-Bois	Achat d'un véhicule électrique et d'une borne de recharge	3 119 €
EPT Paris Est Marne-et-Bois	EPT Paris Est Marne-et-Bois	Acquisition de collecte des déchets au GNV	252 000 €
La Garenne Colombes	La Garenne Colombes	Achat de véhicules propres et de 3 bornes de recharge	10 550 €
Le Bourget	Le Bourget	Aménagement d'un square et de cheminements piétons	41 019 €
Le Pré-Saint-Gervais	Le Pré-Saint-Gervais	Acquisition d'un véhicule propre pour la police municipale	4 508 €
Morangis	Morangis	Achat de véhicules propres et bornes	102 448 €
Neuilly Plaisance	Neuilly Plaisance	Acquisition d'un tricycle électrique	5 100 €
Neuilly-sur-Marne	Neuilly-sur-Marne	Acquisition 4 véhicules électriques	22 082 €
Noisy le Grand	Noisy le Grand	Acquisition de véhicules propres	25 628 €
Orly	Orly	Acquisition de 5 bornes d'alimentation	1 321 €
Paris	Paris	Renaturation des voies du cimetière parisien de Pantin	140 000 €
Paris	Paris	Amélioration de la performance énergétique et environnementale des serres de production horticole	465 000 €
Rosny-sous-Bois	Rosny-sous-Bois	Achat de véhicules propres	43 572 €
Saint Mandé	Saint Mandé	Acquisition de véhicules électriques	16 159 €
Saint Maurice	Saint Maurice	Acquisition de véhicules électriques et pose de bornes	11 839 €
Santeny	Santeny	Acquisition de 3 véhicules électriques et de 3 bornes de recharge	22 201 €
Stains	Stains	Rénovation de la halle du marché de centre-ville	128 725 €
Tremblay-en-France	EPT Terres d'envol	Projet d'aménagement Vallon du Sausset : temporisation de 250 000 m3	500 000 €
Vitry sur Seine	EPA ORSA	Création d'un cadre hydraulique et préservation de la biodiversité dans la ZAC des Ardoines	500 000 €
TOTAL			2 915 545 €

Développement économique

Localisation	Personne publique à financer	Objet	Subvention
Bagnole	Bagnole	Valorisation de déblais de chantier et expérimentation d'un procédé innovant de comblement de carrières	247 025 €
Courbevoie	Courbevoie	Reconstruction du marché Charras	500 000 €
Malakoff	Malakoff	Création d'un tiers lieu artisanal consacré à la fabrication artisanale et culinaire	550 000 €
Sceaux	Sceaux	Achat d'un triporteur pour assurer les livraisons en centre-ville et développer le commerce de proximité	6 863 €
TOTAL			1 303 888 €

Aménagement

Localisation	Personne publique à financer	Objet	Subvention
Créteil	Créteil	Remplacement de la passerelle piétonne	75 000 €
Créteil	Créteil	Requalification piétonne et cyclable de la place d'eau	250 000 €
Epinay-sur-Seine	EPT Plaine Commune	Amélioration des cheminements piétons et cycle et création d'un parvis piéton	125 000 €
Neuilly sur Seine	Neuilly sur Seine	Réaménagement des contre-allées de l'avenue Charles de Gaulle // végétalisation	300 000 €
Puteaux	Puteaux	Création d'escalators rue Monge	150 000 €
TOTAL			900 000 €

APPROUVE le projet de convention-type joint, qui définit les modalités de versement de cette subvention d'investissement et sera conclu avec chaque bénéficiaire.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer chaque convention relative aux subventions d'investissement, et à prendre tout acte pour l'exécution de la présente délibération.

PRECISE que le versement de la subvention est conditionné à la fourniture de pièces justificatives telles que précisées dans la convention signée avec le bénéficiaire (un ordre de service de démarrage des travaux, une attestation du Maire / Président, bon de commande, facture ou notification de marché) transmis dans un délai de 12 mois.

PRECISE que les subventions seront imputées en section d'investissement au compte 204.

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Président de la métropole du Grand Paris



Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison